



COMPAGNIE du CAMP de CESAR

Tel : 06 62 09 82 66
tiralarclaudun@free.fr
Concours 2x18m du 1 Décembre 2024



La Compagnie du Camp de César vous invite à son concours en salle le dimanche 1 décembre 2024 à partir de 8 heures 00.

Au gymnase Léo Lagrange, rue Louis Pasteur (44 108892 – 4 660119) à Laudun,



| | <i>Matin</i> | <i>Après-M</i> |
|---------------------------|--------------|----------------|
| Ouverture du greffe : | 08h00 | 13h00 |
| Échauffement sur cibles : | 08h25 | 13h25 |
| Contrôle du matériel : | 08h55 | 13h55 |
| Début des tirs : | 09h00 | 14h00 |

Remise des récompenses, aux trois premiers de chaque catégorie vers 17 heures 30.



Inscription : 10 € Seniors et plus (2° départ 8€), 8 € Juniors et moins (2° départ 6€). Réservé aux licenciés de la Fédération Française de Tir à l'Arc ou des Fédérations étrangères.



Inscriptions : par e-mail de préférence (tiralarclaudun@free.fr), sinon par téléphone auprès du **06.31.45.63.55**. Dans tous les cas avant le 27 novembre 2024. Si paiement par courrier, chèque à l'ordre de la Compagnie du Camp de César.



Arbitrage : Messieurs : Michel TERPAND et Patrice BAS.



Les arcs à poulies tireront sur Tri-spots verticaux, les arcs classiques (U18 à senior 3) tireront sur blasons traditionnels de 40cm. Possibilité de Tri-spots, sur demande **à l'inscription**, pour les arcs classiques

Port de la tenue blanche ou de club conseillé ainsi que des chaussures de sport pour les archers. Licence 2025 ou pièce d'identité lors du passage au greffe. En cas d'absence l'accès au pas de tir sera refusé.



Une buvette sera à la disposition du public, des archers, des accompagnateurs.